 <p>Colonie des Pionniers de Développement</p> <p>CPD</p>	<p>PERISCOPE</p> <p>Organe d'expression de l'ONG «CPD»</p>	<p>N°0 04, avril 2013</p>
	<p>Information et Sensibilisation sur la paix et la sécurité humaine Tél : +257 222505088 / 79905384 / 75247021 E-Mail : pionniersfr@yahoo.fr. BUJUMBURA-BURUNDI</p>	

La population apprécie document intitulé : la Convention de Kinshasa, un outil pour la paix au Burundi.

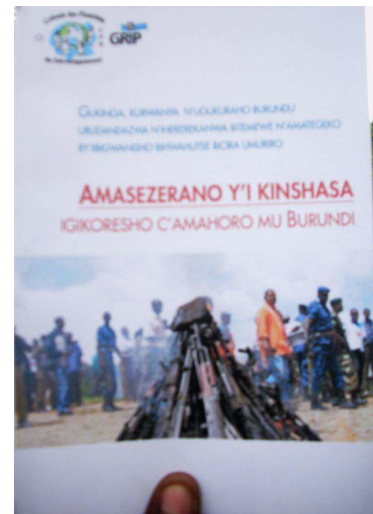
La ratification et la mise en œuvre de ladite convention, une préoccupation du peuple Burundais

Après le suivi différentes rencontres de formation et de sensibilisation des acteurs étatiques, parlementaires et des organisations de la société civile des pays membres des la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale « **CEEAC** » sur l'application et la mise en œuvre de la convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes signée le 10 avril 2010, la Colonie des Pionniers de Développement « CPD » a initié une action de sensibiliser la communauté burundaise pour appuyer la mise en œuvre de cette importante convention.

Ainsi, un document d'information et de sensibilisation sur ladite convention intitulé : **la Convention de Kinshasa, un outil pour la paix au Burundi/ Amasezerano y'Kinshasa, Igikoresho c'amahoro mu Burundi** a été produit par la CPD en 2012 et présenté à la communauté le 15février 2013 à l'Hôtel water Front ex Novotel de Bujumbura.

Le but de cette publication est de faire en sorte que la majorité de la population Burundaise s'en approprie la convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes et contribue à sa mise en œuvre.

***L'image la partie traduite en Kirundi du document
Intitulée :
la Convention de Kinshasa, un outil pour la paix
au Burundi***



Cet outil de sensibilisation contre la violence armée contient six points principaux qui renseignent sur le pourquoi, par qui, et comment toute personne ne doit agir pour contribuer au contrôle d'armes.

L'introduction de cet instrument de bâtir et de consolider la paix. explique le contexte d'élaboration de cette publication ,les objectifs visés pour contribuer à la lutte contre la violence armées sous tous ses aspects en suivant la convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes ;

Le deuxième point de cette publication définit ce que c'est armes légères ;

Le troisième point explique pourquoi on s'intéresse spécialement aux armes légères et de petit calibre pour prévenir des conflits armés et promouvoir la paix et la sécurité humaine ;

Le quatrième point informe sur pourquoi et comment l'Afrique est en pointe dans la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre ;

Le cinquième point explique le contenu de la Convention des Etats de la CEEAC pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ;

Le sixième point concerne la conscientisation et la sensibilisation sur comment agir pour mieux contrôler les armes

Le 15 février 2013, un atelier de présentation dudit outil pour la paix a eu lieu (organisé par la CPD en collaboration avec une autre association MIRPD) à l'Hôtel Water Front, ex Novotel de Bujumbura. Le Coordinateur de la CPD a eu l'occasion d'informer les participants sur le contenu de la publication et sur les raisons d'être de celle-ci.

***Monsieur Jacques NTIBARIKURE
Le Représentant Légal de la CPD
Présente la publication au public***



Les organisations de la société civile, les délégués de du gouvernement dont les représentants de la Commission Nationale de lutte contre les armes légères et de petit calibre, les représentant des corps chargés de la sécurité en Mairie de Bujumbura, es confessions religieuses ont participé à cet événement de présentation de la publication et de sensibilisation sur l'appui à la mise en œuvre de la convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes. Les participants à l'atelier se sont engagés à constituer un pilier du suivi et de la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes au Burundi et dans la sous régions des pays de l'Afrique centrale.

***Une photo en familles des
Participants à l'atelier du 15 février 2013***

A l'hôtel Water front ex Novotel



En plus de cet atelier de présentation de ladite publication d'information, de sensibilisation et de conscientisation sur l'appui à la mise en œuvre de la convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes, elle a été distribuée aux populations de différentes couches sociales des 9 provinces du pays à savoir : Bujumbura Mairie, Bujumbura rural, Bubanza, Cibitoke, Kayanza, Kirundo, Makamba, Muyinga et Ngozi.

Les points focaux d membres out partenaires de la CPD ont été formés sur les modalités de vulgarisation dans des communes accompagnée de sensibilisation pour que cette population burundaise s'approprie la convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes.

**Cas de la formation du point focal
De Ngozi, Madame Violette MKARUSHEMA
Membre de l'Association pour la Protection
Des Personnes Victimes des Conflits «APVC»**



Après la vulgarisation des livrets et la sensibilisation des populations pour que celle-ci s'approprie la Convention de Kinshasa pour contribuer au contrôle d'armes, plusieurs réactions de propositions, d'appréciation et de soutien aux initiatives de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale CEEAC et le Burundi en particulier qui a signé ladite convention pour consolider la paix et la sécurité sont parvenues aux animateurs locaux de la CPD.

Des avis et recommandations d'appui à la dite convention ont été adressés pour qu'il y ait une mise en application et une mise en œuvre effective de cette importante convention pour la consolidation de la paix.

Les plus importantes sont résumées en exergues :

Les populations qui ont lu la publication traduite en Kirundi demandent que l'accélération du processus la Ratification de la Convention de Kinshasa pour le contrôle d'armes soit accéléré et que les concernés par l'action agissent sans tarder :

*Considérant le que cet outil pour la paix au Burundi est un instrument qui peut contribuer au changement de la communauté en matière de lutte contre la violence armée, les populations qui ont lu la publication ont demandé qu'il y ait une multiplication de beaucoup d'exemplaires des livrets intitulés : **la Convention de Kinshasa, un outil pour la paix au Burundi/Amasezerano y'Kinshasa, igikoresho c'amahoro mu Burundi**, afin qu'un grand nombre de populations s'en approprie et contribuent efficacement à cet action, en sachant ce qu'il faut pour agir en conséquence ;*

Les lecteurs ont demandé qu'il y ait plusieurs ateliers de sensibilisation et de formation contre la violence armée qui doivent accompagner cette publication, surtout accours de la période en cours de préparation des élections démocratiques de 2015 qui nécessitent des efforts monumentaux pour que la paix et la sécurité pour tous règnent ;

Agissons tous, en Prenant ces avis et recommandation du peuple en considération et agissons.

« [Colonie Pionniers de Développement](#) »